



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

**Bureau des politiques
publiques**

Rouen, le

12 MARS 2021

Affaire suivie par M. Abdelkader GACEMI
Gestionnaire des dossiers liés à l'environnement
Tél. : 02.32.76. 54.27
Mél. : abdelkader.gacemi@seine-maritime.gouv.fr

REF : 20200476

- Levée de mise en demeure du 02 septembre 2020 -

Monsieur le directeur,

L'inspection des installations classées s'est rendue sur votre site le 11 février 2021 afin de procéder au récolement des prescriptions de l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 02 septembre 2020.

Les prescriptions de la mise en demeure ayant été respectées, je vous confirme la levée de ladite mise en demeure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet de la Seine-Maritime,
et par délégation
Le secrétaire général,



Yvan CORDIER

SLAUR SARDET
A l'attention de M. le Directeur
192, rue de la Vallée
76600 LE HAVRE